FORMATION PREPARATOIRE AU TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Objectif de la formation

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Pré-requis

Etre âgé de 20 ans minimum en fin de formation
Etre titulaire du permis B en cours de validité hors période probatoire.
Avoir le niveau BAC

Délai d'accès à la formation

1 semaine sous réserve d'avoir satisfait au test de positionnement.

Modalités d'organisation

Lieux de formation
Théorique :
61 Rue Auguste de Villèle – 97470 Saint Benoît
Pratique :
Sur toutes routes ouvertes à la circulation publique

Horaires des cours théoriques TP ECSR avec enseignant : se renseigner au secrétariat

Organisation :
Cours Théorique TP ECSR
Cours de pratique avec élèves conducteurs du centre et conduite individuelle en présentiel

Durée de la formation : 1190 H

Formateur/trice référence : Sylvie TABERE

Responsable pédagogique : Sylvie TABERE

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation

Suivi
Livret de suivi délivré à l'entrée en formation à chaque stagiaire

Présences
Feuille d'émargement individuel signée par demi-journée et contresignée par le formateur.

Evaluations
Contrôle continu de connaissances, mise en situation professionnelle réelle, examen final devant un jury professionnel.

Validation
Evaluation finale au TP ECSR par un jury de professionnels habilités et missionnés par la DEETS Réunions sur les 5 épreuves suivantes :
- Questionnaire professionnel
- Mise en situation professionnelle d'un cours collectif en salle et d'un cours individuel en véhicule
- Entretien technique avec le jury
- Questionnement à partir de productions réalisé lors du stage en entreprise
- Entretien final avec le jury

Si réussite aux épreuves du titre, obtention du TP ECSR.
Si échec à l'un des CCP composant le titre, possibilité de repasser les épreuves dans un délai d'un an.
Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Pédagogie : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Encadrement : formateurs/trices expérimentés et titulaires du BEPECASER et du BAFM

Moyens pédagogiques : véhicules adaptés à l'enseignement, salles de cours équipés de ressources multimédias, supports pédagogiques spécifiques à la formation des enseignants.

Référent handicap

Marie Claude LARISSON

Organisme accessible aux PMR (Personnes à mobilité réduite).
Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION PREPARATOIRE AU TP ECSR

Contenus spécifiques au CCP 1 **Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.**	Contenus spécifiques au CCP2 **Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.**
1. Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR. * Savoir construire et préparer une séance individuelle ou collective de formation à l'ECSR dans le respect du REMC).	**1. Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation.** * Savoir construire les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif. * Savoir appréhender le cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation à la sécurité et la circulation routières. * Connaître les techniques d'élaboration d'une proposition. * Savoir utiliser les outils de communication
2. Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières. * Savoir utiliser les techniques d'animation appliquées à l'ECSR. * Savoir utiliser les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.	**2. Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière.** * Savoir adapter les méthodes et les techniques aux publics cibles. * Connaître les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel.
3. Pédagogie de la conduite sur véhicule léger. * Savoir enseigner la pédagogie sur véhicule à double commande. * Savoir gérer le stress en situation de conduite. * Savoir anticiper les risques potentiels dans l'ECSR	**3. Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement.** * Connaître les techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés. * Savoir exploiter une phase d'analyse.
4. Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR. * Savoir évaluer l'apprentissage de la sécurité routière. * Comprendre les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile. * Connaître les techniques de remédiation des apprentissages.	**4. Évaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer.** * Savoir effectuer l'évaluation des actions de sensibilisation. * Savoir confronter ses pratiques professionnelles.
5. Période d'observation et d'application en entreprise.	**5. Période d'observation et d'application en entreprise.**

ECOLE ROUTIERE
61 Rue Auguste de Villèle - 97470 Saint Benoît
SIREN : 381 115 096 – Tel : 0262 50 10 86 – Mail : ecroubc974@orange.fr

III/ Contenus communs aux CCP1 et CCP2

1. L'environnement de la sécurité et de la conduite routière.

* Connaître la politique de la sécurité et de la conduite routière.
* Connaître et comprendre le cadre de l'activité ECSR.
* Comprendre l'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules.

2. Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières.

* Savoir analyser la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule.
* Connaître la physiologie du conducteur.
* Connaître et comprendre la psychologie du conducteur.
* Avoir des notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières.

Modes de formation et évolutions professionnelles possibles

Modes de formation :

- Formation dispensée par le centre : exclusivement en continue et intégrale au TP ECSR
- Pas de formation par blocs de compétences

À ce jour, aucune équivalence ou de passerelle pour ce TP

Suites de parcours possibles :
- CCS 2 Roues (Certificat de Compétences Supplémentaires)
- CCS Poids Lourd
- TP RUESRC

Débouchés professionnels possibles :
- Enseignant de la conduite véhicule léger
- Enseignant de la conduite 2 roues (CCS)
- Enseignant de la conduite Groupe Lourd (CCS)
- Inspecteur du permis et de la sécurité routière

Taux d'obtention de la certification

99 % de réussite

Taux d'insertion global dans l'emploi et dans le métier visé

100 % de réussite

ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Deux options de formation proposées, par le centre, pour se former :

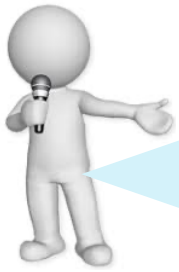

Accès directs :

★ Suivi d'une **formation « massée » dite « continue »** : pour les non initiés au métier AT 1 + AT 2 / TP / Autorisation Enseigner / Emploi

★ La **VAE** (Validation des acquis de l'expérience) : pour les professionnels en activité désireux de faire valoriser leurs compétences issues de leur expérience.

Organisation de la formation massée dite « continue »

- 910 heures de cours théoriques et pratiques au sein du centre de formation
- 2 périodes de stage en entreprise de 140 h chacune

Selon les besoins de chaque stagiaire, la durée de la formation pourra être adaptée (courte ou longue).

ACCES DIRECT AU TITRE PRO ECSR

FORMATION AU PARCOURS CONTINU

CCP 1 — Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

Les 2 composantes du Titre Pro

CCP 2 — Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

DP

Résultats des ECF → **Passation des épreuves CCP 1 et CCP2 + Entretien jury**

Organisation de la VAE

Selon un planning défini avec l'enseignant en activité en fonction de :

- ses disponibilités
- ses besoins.
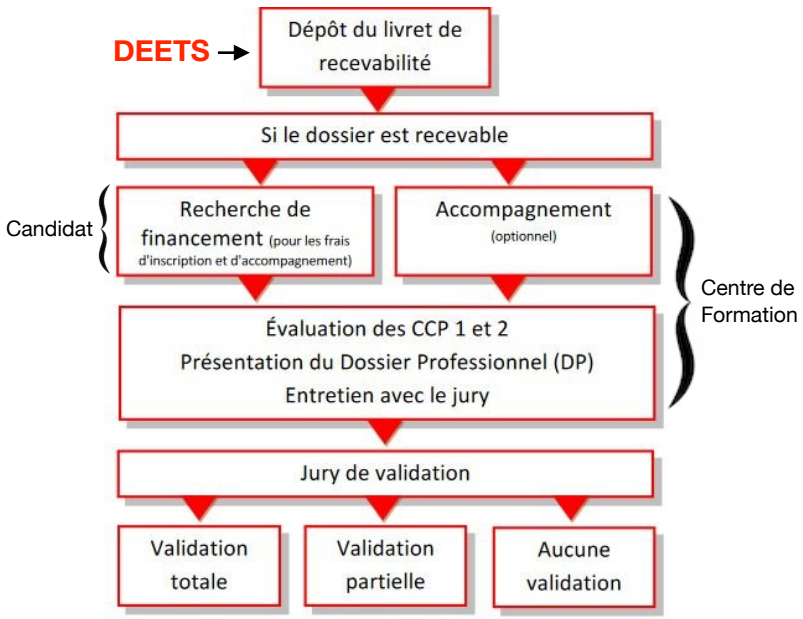
Se rapprocher du centre de formation pour toutes informations.